

#16

MARS-AVRIL
2025

MÀCON

LE MAGAZINE DE LA VILLE

La Ville **assure**
le tempo

p. 14-19



*dans une Zone
de Rencontre*



**Respectez les
Piétons et les
Cyclistes**

sommaire

MÂCON

LE MAGAZINE DE LA VILLE

4 > INSTANTANÉ

6 > DANS LE RÉTRO

8 > ZOOM SUR...

Les activités du centre équestre de Mâcon-Chaintré

10 > DÉCRYPTAGE

Les cycles de plantations et d'entretien des espaces verts

11 > ZAPPING

L'espace Carnot-Montrevel en pleine transformation

14 > GRAND ANGLE

Vélo : Mâcon assure le tempo

20 > EN ACTION

Des jardins d'enfants aux potagers

22 > EN TÊTE À TÊTE

Artepy, un projet de famille, un projet de vie

24 > UNE JOURNÉE AVEC...

Allô mairie

26 > PETITS POUCES

Les secrets du chocolat

27 > SORTIES

Le climat se raconte au Musée des Ursulines

34 > C'ÉTAIT MÂCON

Ces métiers du Mâcon d'autrefois

Magazine édité par la Ville de Mâcon (service communication)
Quai Lamartine - 71018 Mâcon Cedex
Contact : magazine@ville-macon.fr

Directrice de la publication : Claude Cannel

Responsable du service communication : Aurore Carillon

Rédactrice en chef : Delphine Cresson

Rédacteurs : Philippe Sévy, Jean-Philippe Auray, José Raymond

Création et réalisation : Lydie Hottin

Crédit photos : Ville de Mâcon : Gaël Fontany, Dimitri Clar, Marine Detroyat, Anthony Litaudon, Étienne Gatheron et Delphine Cresson - Adobe Stock

Parution : mars 2025 ; ISSN : 2826 - 9500 ;

Dépôt légal : mars 2025

Impression : JF Impression - 296 rue Patrice-Lumumba
34075 Montpellier ; impression certifiée Imprim'Vert
sur papier écolabellisé.



Jean-Patrick Courtois

“Faciliter la pratique du vélo au quotidien”

Les modes de déplacements se diversifient et l'espace public doit s'adapter pour que chacun puisse circuler en toute sécurité. En particulier les piétons et les cyclistes. La Ville travaille en permanence pour aménager et créer un environnement favorable à tous. Quels que soient leurs moyens de locomotion, les Mâconnais bénéficient de services en constante amélioration.

Depuis plusieurs années, c'est sans doute la place laissée au vélo qui a connu l'évolution la plus significative. Certes, au carrefour de la Voie verte et de la Voie bleue, Mâcon est déjà un spot de cyclotourisme reconnu.

Notre politique en matière de déplacements doux est bien de faciliter la pratique du vélo au quotidien pour les Mâconnais. Avec le soutien de Mâconnais Beaujolais Agglomération, la création et le prolongement des aménagements cyclables sont permanents. Le plus spectaculaire étant actuellement la liaison depuis la Voie bleue, via Saône Digitale, la rue des Trappistines, le quartier de La Chanaye pour rejoindre l'actuelle Voie verte.

En centre-ville, les zones de rencontre se développent pour permettre aux piétons et aux cyclistes de circuler en sécurité et en bonne cohabitation avec les automobilistes. Les arceaux à vélo se multiplient et nous ouvrons au printemps deux nouveaux locaux dédiés au stationnement de vélos.

Bien entendu, ces projets et réalisations se font en concertation avec les associations locales et les experts du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. À terme, notre objectif est de relier les pôles d'habitation, d'emploi et de consommation de notre territoire, pour que chaque Mâconnais ait le choix de son mode de déplacement.

Jean-Patrick Courtois

édito

#connectés



SUIVEZ-NOUS

Facebook : @Villedemacon

Instagram : @villedemacon

Twitter : @VilleDeMacon

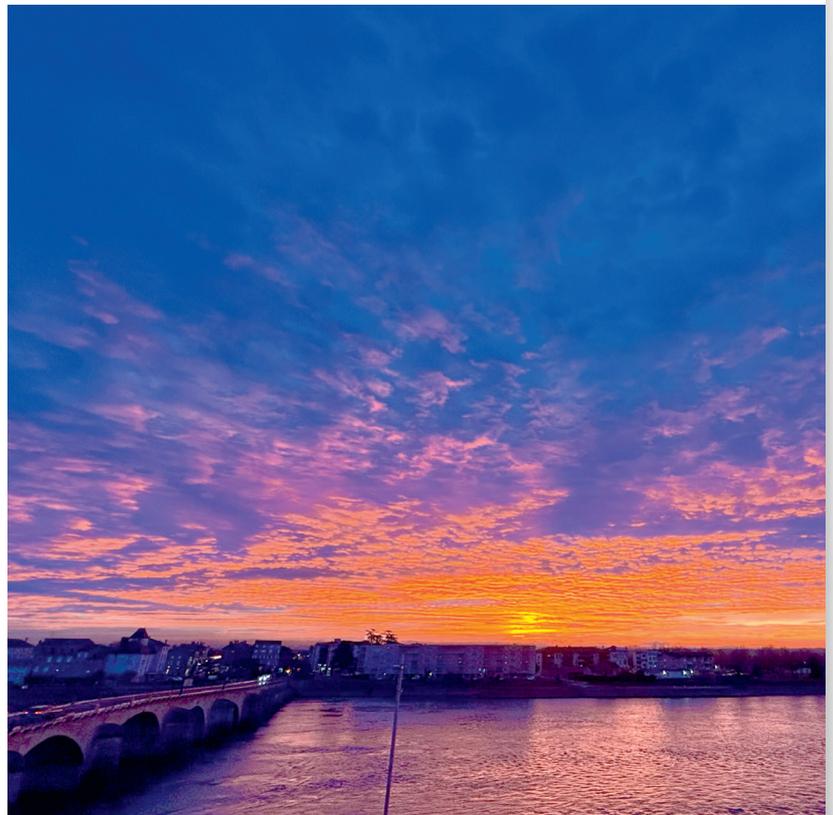
Linkedin : Ville de Mâcon

www.macon.fr

Cette année, le renouvellement des inscriptions aux activités périscolaires (restaurant scolaire, garderie, Service minimum d'accueil) pourra se faire en ligne via le Portail Famille à partir du 10 mars. Pour tout savoir sur la rentrée 2025, scannez ce QR code :



amandine_leraud
Ville de Mâcon



partagez vos photos avec
[#jaimemacon](#)

6 heures



**Votre magazine
est en ligne**

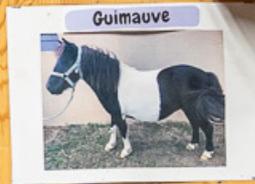
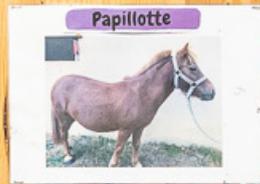
Plus d'infos sur
www.macon.fr

instantané

instantané

Espion





Comme les grands...

En janvier, les élèves des écoles élémentaires de Mâcon ont élu leurs représentants au sein du Conseil municipal des jeunes. 28 enfants de CM1 et CM2 siègent cette année au CMJ. Cette nouvelle instance permet de faire entendre la voix des jeunes, de les intégrer dans la vie locale, de réfléchir à des projets d'intérêt général et de les développer. La cérémonie d'installation s'est tenue début février dans la salle du Conseil municipal.



À la cantine... avec les copains, les copines !

Les enfants de Sennecé-les-Mâcon ont un nouveau restaurant scolaire. Neuf mois après le début des travaux, le nouveau bâtiment a ouvert ses portes fin janvier. Inauguré le 1^{er} février, il accueille tous les midis jusqu'à 160 élèves demi-pensionnaires des écoles maternelles et primaires sur deux services (soit 50 places en plus que l'ancien). Le restaurant scolaire a été pensé pour offrir un maximum d'isolation thermique et phonique. L'aménagement intérieur est simple et ludique pour les enfants, très fonctionnel pour le personnel.



dans le rétro

dans le rétro



Les futurs champions d'équitation en stage au centre équestre

Les jeunes cavaliers et l'encadrement de l'équipe de France Children et Juniors de saut d'obstacles étaient en stage au centre équestre de Mâcon-Chaintré les 25 et 26 janvier derniers. Pendant deux jours, la sélection tricolore a profité des installations de l'équipement mâconnais pour perfectionner sa technique, s'entraîner sur les différents parcours et préparer ainsi les prochaines grandes compétitions.



Une année pleine de réussite et de santé... économique !

Les vœux aux acteurs économiques ont rassemblé plus de 500 personnes, chefs d'entreprise et commerçants, le 9 janvier au parc des expositions. Cette soirée toujours très attendue a permis de mettre en avant les forces vives du territoire, leur parcours et leur développement, mais aussi de rappeler l'accompagnement de la Ville à travers différents chantiers et projets pour favoriser la dynamique locale et l'attractivité de la Ville de Mâcon.

Dans les coulisses de l'Hôtel de Ville

Depuis deux ans, le Point Enfant Loisirs du quartier de La Chanaye-Résidence élit quatre délégués (un titulaire et un suppléant pour les 6-10 ans, autant pour les 11-14 ans). Ils sont intermédiaires entre les demandes des enfants et les responsables du PEL. En janvier, la passation de pouvoir s'est faite à l'Hôtel de Ville. Au programme : la signature de la charte du jeune délégué, suivie d'une visite complète de l'Hôtel de Ville, de la salle du Conseil municipal au service de la Cohésion sociale avec des enfants ravis et impressionnés.





Les activités du centre équestre de Mâcon-Chaintré

Dans un complexe modernisé, chacun trouve étrier à son pied pour pratiquer l'équitation à sa guise. Dès 2 ans et même sans monter à cheval...

Au centre équestre de Mâcon-Chaintré, toute l'équipe a le sourire. Et pas seulement à l'idée des 37 week-ends de compétition programmés en 2025. Isabelle Breul, la directrice des lieux se réjouit en effet de l'affluence au sein de l'équipement mâconnais. Cette année, le centre équestre enregistre plus de 400 adhérents, de tout âge. Tous ne sont pas des compétiteurs, loin de là. Au cœur du vignoble mâconnais, au pied du château de Chaintré, le centre équestre propose des cours tout niveau et toutes les disciplines s'effectuant à dos de cheval.

La responsable de l'enseignement Aurore Pautret confirme cet éclectisme, « nous ne laissons personne de côté ». Chacun pratique à son rythme entre les cours collectifs, les leçons ou encore les stages prodigués par un encadrement conjuguant théorie et pratique. Les sept enseignants sont tous diplômés d'État et participent régulièrement à des compétitions. Le complexe du chemin de la Croix du Roy concentre



sur sept hectares tous les équipements nécessaires. Six employés veillent sur les trois carrières extérieures, les trois manèges couverts et 280 boxes. La qualité de l'ensemble est certifiée par les labels décernés par la Fédération française d'équitation avec cinq certificats FFE, récompensant autant le bien-être animal que la qualité des équipements. Dernière distinction obtenue : le label Cheval Étape qui permet

zoom sur...

zoom sur



le gîte pour la nuit. En saison, le centre peut ainsi accueillir jusqu'à 80 chevaux en même temps.

La cavalerie permanente compte 60 chevaux, du poney shetland au champion de concours. Tous s'épanouissent dans les meilleures conditions. Ils ont même droit à quelques heures de récréation quotidienne dans les paddocks nouvellement créés.

Le centre équestre évolue au quotidien dans une ambiance conviviale et accueille tout type de cavalier, du débutant au confirmé. Dans les manèges de Chaintré, la règle est d'or : ici c'est tout public, tout niveau et tout âge. En effet, dès 2 ans, les enfants fréquentent ÉquiBout'Choux pour partager avec leurs parents le plaisir de découvrir les joies de l'équitation. Vient ensuite le temps de la voltige, du tir à l'arc à cheval ou des disciplines olympiques (saut d'obstacles, dressage...). Les meilleurs jeunes se qualifient pour les championnats de France à La Motte-Beuvron. Cette année, ils seront 15 à représenter le centre et la qualité de ses enseignements.

L'autre rendez-vous traditionnel de juillet est le grand gala de fin d'année. Ce spectacle de trois heures met en scène 200 cavaliers costumés accompagnés d'artistes invités. Même ceux qui ne veulent pas monter à cheval sont les bienvenus. L'Equifeel permet d'établir la complicité avec le cheval lors d'exercices à pied.

> Renseignements et informations pratiques au 03 85 37 10 75. Tarifs et programme complet des cours et autres activités sur www.macon.fr

Des formations aux métiers de l'équitation

Depuis la rentrée de septembre 2023, le centre équestre Mâcon forme les élèves qui préparent un Diplôme d'État de la jeunesse, de l'Éducation populaire et du sport (DEJEPS) pour devenir entraîneur équestre de haut niveau. Cette formation se déroule sur un an. Elle est organisée en partenariat avec le Centre de formation professionnelle et de promotion agricole - Viti Cap Formations de Mâcon-Davayé.

Une autre formation complète cette offre. Dès la rentrée prochaine, les centres équestres de Mâcon-Chaintré et Cluny vont conjuguer leurs compétences et leurs ressources.

Sous l'égide de Formapi, les deux voisins proposeront des formations professionnelles en alternance. Après dix mois, la centaine d'élèves pourra obtenir un diplôme d'État, un brevet ou un autre certificat pour devenir enseignants.

La dizaine de formateurs est placée sous l'autorité de Patrice Teisserenc, écuyer en chef au Cadre noir, et François Giffon, champion de sauts d'obstacles.

> Inscriptions jusqu'en mars 2025.

Le handicap n'est pas un obstacle

Le centre équestre accueille depuis longtemps les personnes en situation de handicap. Il dispose aujourd'hui de deux équillèves (harnais suspendu à une potence), de selles adaptées et de chevaux particulièrement dociles, éduqués pour évoluer aux côtés du public handicapé.

Certains se contentent de panser et de prodiguer des soins quotidiens. Ils bénéficient ainsi de la présence apaisante des poneys et créent un lien particulier avec eux.

À raison d'une séance hebdomadaire, les membres d'ÉquiHandi apprennent ainsi les bases de la maniabilité (avancer, tourner, ralentir) avant d'être intégrés aux autres sections.



Cycles de plantations et d'entretien des espaces verts



1
**Réflexion et conception
du fleurissement estival**
Décembre N-1



2
**Préparation
des projets de plantation**
janvier / février



3
Choix des végétaux en pépinière
janvier / février et juin / juillet



5
En serres, semis, empotages
février / mars / avril
et septembre à mi-novembre



6
**Plantation d'arbres
et d'arbustes**
octobre et novembre



4
**Élagage, nettoyage
ou abattage des arbres**
toute l'année



**Plantation
du fleurissement estival**
mi-avril et mi-juin



7
Tonte des gazons
mars / fin septembre
**Entretien fleurissement
estival**
mai



9
Fin de floraison des bulbes
mars - avril



8
**Relevé et suivi du
patrimoine arboré**
toute l'année



décryptage

décryptage

Les activités du Point enfants loisirs des Saugeraies ont repris

Dans la nuit du 18 au 19 janvier dernier, le quartier des Saugeraies a été touché par des violences urbaines. Trois bâtiments municipaux à destination des enfants et des adolescents mâconnais ont été incendiés : Trait-d'Union, l'espace Galilée et le local jeunes. Trait d'union qui accueillait le Point enfants loisirs a été totalement détruit privant ainsi de nombreux jeunes et leurs familles d'un espace de vie indispensable et très prisé au quotidien.

Face à l'urgence de la situation et consciente de la gêne occasionnée pour la population, la Ville de Mâcon a immédiatement recherché des solutions d'accueil temporaires garantissant une continuité de service public. Grâce à la détermination, au professionnalisme et à la réactivité des agents des services municipaux, les locaux de l'école Jules-Ferry, situés 30 rue des États-Unis, ont pu accueillir les enfants du Point Enfants loisirs et les agents municipaux dès le 10 février et ce avec la même capacité d'accueil soit 36 places.

Afin de garantir un cadre de vie sécurisé et de qualité aux enfants âgés de 6 à 14 ans, un espace spécifique a été aménagé par les équipes du centre social des Saugeraies

dans la Bibliothèque centre documentaire (BCD). Les créneaux d'accueil sont restés identiques : les jours d'école, de 16 h 30 à 18 h 30 et le mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Pendant les vacances scolaires, cet accueil des jeunes se fera à la salle de conférences du complexe des Saugeraies, située 150 avenue Simone Veil, où leur sera proposé un programme d'activités et de loisirs.



L'espace Carnot-Montrevel en pleine transformation

L'Espace Carnot-Montrevel s'offre une seconde jeunesse. Construit en 1982, le bâtiment qui accueille de nombreuses manifestations culturelles, associatives et sociales s'est détérioré au fil des années. Consciente de son importance pour les habitants et les associations, la Ville de Mâcon a lancé un grand projet de rénovation.

Le chantier, débuté en janvier, va permettre de donner une nouvelle identité visuelle au lieu tout en conservant sa volumétrie et son esprit originel. Cette réhabilitation va répondre aux besoins fonctionnels et thermiques liés à une utilisation municipale, mais aussi aux enjeux environnementaux et économiques actuels.

L'espace total sera agrandi de 140 m². Les galeries extérieures situées entre les façades vitrées et les arches deviendront des espaces intérieurs. La verrière sera déposée et remplacée par une structure en ossature bois et une toiture végétalisée à faible pente permettant une meilleure isolation thermique été comme hiver. Des menuiseries seront posées dans les façades du mur à ossature bois afin de conserver l'éclairage naturel. À l'intérieur, les sols seront remplacés par de grands carreaux

céramique. Les façades existantes en béton blanc seront nettoyées. Enfin, le système de chauffage sera entièrement remplacé par un système plus économe, raccordé au chauffage urbain et couplé à une ventilation double flux.

Débuté le 6 janvier dernier, le chantier devrait durer jusqu'à la fin du mois d'août. Actuellement, et jusqu'à fin mai, les opérations de gros œuvre (fondations, charpente, étanchéité, menuiseries extérieures, maçonnerie et dallage) et la dépose de la verrière seront en cours.

Suivront à partir de juin, les travaux de plâtrerie, peinture, menuiseries intérieures, sol, électricité et chauffage ventilation.



Un nouveau cadre végétal à l'entrée Nord de la ville

Début janvier, 29 peupliers situés le long de la RD906 ont dû être abattus. La surveillance active du patrimoine végétal par les services de la Ville et la réalisation d'expertises sanitaires ont en effet montré que ces arbres représentaient un danger pour les véhicules et les piétons. S'ils paraissaient visuellement en bonne santé, ils étaient touchés par un champignon altérant leurs racines et leur stabilité.

La Ville de Mâcon va remplacer ces arbres abattus. 330 arbustes et 75 arbres seront plantés d'ici la fin du mois d'avril. Une grande diversité d'essences a été choisie et toutes seront adaptées aux contraintes climatiques et au milieu urbain. Le projet de replantation prévoit une alternance des essences dans l'alignement nord, pour ne pas avoir deux mêmes arbres côte à côte et éviter ainsi la transmission d'éventuels champignons et/ou bactéries. Les arbres seront de tailles différentes, afin d'élargir le champ visuel et de créer un espace végétal s'intégrant au milieu urbain.



zapping
zapping zapping

21 700 €

C'est le montant du chèque remis par la Ville de Mâcon à l'AFM Téléthon cette année. Plusieurs animations, en partenariat avec la Protection civile, l'Amicale des sapeurs-pompiers et une vingtaine d'associations, avaient été proposées les 29 et 30 novembre 2024.



Les inscriptions scolaires, c'est maintenant !

C'est l'heure de penser à la rentrée de septembre 2025. Les inscriptions scolaires sont ouvertes jusqu'au 16 mai. Si votre enfant entre en petite section de maternelle ou en CP ou si vous venez d'emménager à Mâcon, l'inscription devra se faire sur rendez-vous auprès du service de la Vie scolaire. Le renouvellement des inscriptions au restaurant scolaire, à la garderie ou au service minimum d'accueil se fera aux mêmes dates, mais sans rendez-vous. Une nouveauté cette année : à partir du 10 mars, les démarches de renouvellement aux activités périscolaires pourront être réalisées en ligne sur le Portail Famille. Il suffira de mettre à jour le dossier famille avant d'inscrire votre enfant aux activités. Si votre enfant suit un traitement ou un régime alimentaire particulier, il vous faudra en revanche contacter le service de la Vie scolaire.

> **Contact : service de la Vie scolaire au 03 85 39 18 44**



Mars, un Moi(s) au féminin

Dans le cadre de la Journée internationale des droits des Femmes, la Médiathèque, le Musée des Ursulines, la MJC Héritan ainsi que les services Cohésion sociale et Action culturelle de la Ville de Mâcon proposent plusieurs rendez-vous thématiques en mars. Le 7 mars, l'Hôtel de Ville accueillera des ateliers variés sur le thème de l'Art et de la Culture en clin d'œil à l'œuvre de Marc Chagall, peintre amoureux de la femme. Des projections, rencontres littéraires et autres visites guidées mettront aussi à l'honneur des personnages féminins. Enfin, trois conférences évoqueront les femmes à différentes époques et dans différents rôles : Gouverner au féminin : les femmes pharaon dans l'Égypte, les femmes artistes de Mâcon, regards croisés et les Sorcières, sorciers et sorcellerie au Moyen-Âge.

> Programme complet sur www.macon.fr



Le Critérium du Dauphiné à Mâcon le 12 juin

Après le Tour de France l'an dernier, Mâcon se remet en selle et accueillera à la fin du printemps la 77^e édition du Critérium du Dauphiné. C'est la 3^e fois que la ville de Mâcon participera à cet événement sportif après 2017 et 2022.

Organisée par Amaury Sport Organisation (ASO) quelques semaines avant le Tour de France, cette course est une répétition générale de la Grande Boucle. La 5^e étape au départ de Saint-Priest et longue de 182,6 km s'arrêtera à Mâcon le 12 juin. La course arrivera en fin de journée au Nord de la ville, sur la D906 vers le cinéma Pathé. Les informations liées à l'organisation de cette course seront détaillées dans les semaines à venir.



Jobs d'été : Préparez vos CV !

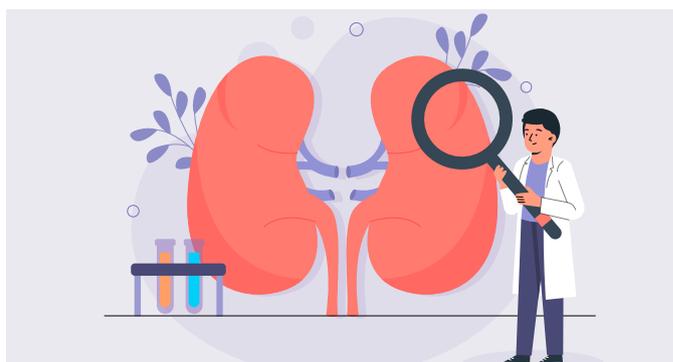
Le 22^e salon des jobs d'été aura lieu samedi 5 avril.

De 10 h à 16 h, plus de 1 000 offres d'emplois saisonniers sur Mâcon et l'ensemble du bassin mâconnais seront proposées à la salle du Pavillon. De nombreux secteurs d'activités (animation, hôtellerie, restauration, commerce, logistique...) seront représentés avec des offres ouvertes aux étudiants de plus de 18 ans, mais aussi pour certaines aux mineurs. De 10 h à 13 h, les entreprises iront directement à la rencontre des jeunes avec un job dating permettant d'échanger, de répondre aux différentes questions et de recruter. Plusieurs stands seront également accessibles tout au long de la journée. Ils accueilleront les jeunes en quête d'informations sur le Bafa, le Service national universel, le service civique ou encore les métiers de l'armée de l'Air et de l'Espace.

Une journée du rein pour sensibiliser et prévenir

Les reins sont des organes vitaux qui permettent la filtration des déchets sanguins (notamment de l'eau et du sel). Ils ont également une fonction de sécrétion hormonale. Lorsque la fonction des reins diminue, on parle de maladie rénale chronique. Celle-ci peut être prévenue grâce à une amélioration de l'hygiène de vie, un dépistage précoce ou une prise en charge multidisciplinaire.

Pour informer, conseiller et dépister, le Centre hospitalier de Mâcon, en partenariat avec la Ville, participe à la Journée mondiale du rein mardi 11 mars. De 10 h à 19 h, la salle du Pavillon accueillera plusieurs stands (Réseau des aidants, CPAM, réseau de néphrologie, tabacologie, Maison sport santé...). Des témoignages et des jeux rythmeront également cette journée de prévention.



La Ville assiste

Entre aménagements d'itinéraires cyclables, développement de nouvelles infrastructures, investissements financiers et multiplication de l'offre d'équipements de qualité à destination des utilisateurs de vélos, la Ville de Mâcon favorise depuis plusieurs années les modes de déplacements doux. Un carnet de route bien tracé qui lui a permis l'an dernier d'obtenir la labellisation « Ville à Vélo du Tour de France » à hauteur de « 3 vélos » et d'être ainsi récompensée pour son dynamisme en faveur de la mobilité à vélo.



grand angle

grand angle

grand angle

ure le tempo





Une ville toujours **plus cyclable**

Avec 70 km d'aménagements cyclables, la Ville de Mâcon favorise la pratique du vélo sur son territoire et propose aujourd'hui un parcours cohérent, continu et sécurisé aux cyclistes des différents quartiers au centre-ville.

Sport pour les uns, moyen de transport pour les autres. Qu'ils pédalent pour s'aérer la tête, se dégourdir les jambes, se rendre au travail ou faire les courses, les Mâconnais plébiscitent de plus en plus le vélo. Il faut dire que ce mode de transport ne manque pas d'atouts puisqu'il est plus rapide que la voiture sur les courts déplacements, ne coûte pas grand-chose, ne pollue pas, aide à se maintenir en forme et ne demande que peu d'efforts (et d'énergie) quand il est électrique. Pour faciliter les déplacements et encourager les habitants à opter pour cette mobilité douce, la Ville est passée à la vitesse supérieure ces dernières années.

De nombreux aménagements cyclables ont en effet été réalisés pour assurer la continuité des itinéraires, créer un cheminement pratique et faire disparaître les points noirs qui pouvaient encore subsister sur certains axes de circulation. En concertation avec le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) et la très active association d'usagers Mâcon Vélo en Ville, la Ville de Mâcon a par exemple redéfini

le secteur Saône digitale au sud de la Ville, liaison entre l'incontournable et touristique Voie bleue, et le rond-point de la 1^{re} Armée et la rue des Trappistines. La mise en place du double sens cyclable rue Lacretable ou encore rue des Charmilles favorise la mobilité douce.

« On avance ensemble sur une politique cyclable cohérente et adaptée tout en prenant en compte les réalités et les contraintes du territoire, souligne Yves Dupuis, adjoint en charge de la Voirie et des Réseaux, et de l'organisation des déplacements. Nous faisons des reconnaissances sur le terrain et des diagnostics qui nous permettent de

« On peut aller partout en ville à vélo »

faire évoluer nos parcours et de mettre à disposition des Mâconnais une offre de transport complète et adaptée. Notre prochain axe de travail sera la réalisation d'un plan d'itinéraires cyclables entre les différents pôles de la ville. Les Mâconnais doivent savoir que l'on peut aller partout en ville à vélo. C'est aussi un moyen d'améliorer la cohabitation entre automobilistes, cyclistes et piétons. »

Récompensée l'an dernier pour son engagement en faveur de la pratique du vélo avec le label « Ville à vélo du Tour de France », la Ville de Mâcon veut continuer à jouer les premiers rôles dans la course à étapes vers la mobilité douce. Ainsi, d'autres aménagements cyclables sont déjà programmés, en cohérence avec le Schéma Directeur des Déplacements Doux (SDDD). Dans la continuité des travaux réalisés aux Trappistines, le futur itinéraire cyclable viendra connecter la Voie Bleue à la future Voie verte prévue dans le cadre du PRU La Chanaye, via la rue des Trappistines. Au Sud de la ville toujours, la mise en valeur du secteur de Saint-Clément permettra de revoir la liaison cyclable et de la sécuriser en sortant les vélos du rond-point pour les faire transiter par un site propre et plus calme.

Ce printemps, la Ville s'est aussi adaptée aux nouvelles pratiques en complétant son offre à destination des cyclistes. Deux locaux abrités et sécurisés vont en effet ouvrir dans le centre-ville. « On estimait qu'il y avait un vrai besoin avec d'une part des habitations en centre-ville qui n'offrent ni garage, ni lieu sécurisé pour stationner les vélos des habitants et d'autre part de plus en plus de salariés qui viennent en vélo au travail à qui l'on n'offrait pas de conditions de sécurité nécessaires pour protéger leurs vélos des vols et des intempéries », souligne Yves Dupuis. Avec ce nouveau service, Mâcon souhaite encourager davantage la pratique du vélo et rester dans la bonne échappée en continuant de développer des solutions et des itinéraires dédiés aux cyclistes en ville.

Des locaux vélos abrités et sécurisés

Dès le printemps, la Ville de Mâcon déploie son offre de stationnement à destination des cyclistes. Résidents et salariés de Mâcon vont bénéficier de deux espaces fermés pour mettre en sécurité leurs vélos lors de leurs déplacements quotidiens dans le centre-ville.

Pour favoriser encore davantage la pratique du vélo, la Ville de Mâcon va proposer deux locaux vélos entièrement réaménagés, sécurisés, abrités et équipés pour les cyclistes. Ils seront à destination des résidents et des employés exerçant une activité dans le périmètre SPR (Site patrimonial remarquable) de Mâcon qui se déplacent régulièrement à vélo pour leur usage professionnel ou personnel.

Ces locaux sont situés en centre-ville, à proximité du lieu de domicile ou du lieu de travail. Il s'agit de l'ancien local de « Cuiropolis », situé à l'angle de la rue Franklin et de la RD906 et d'un espace similaire, situé rue Guichenon, à proximité de la résidence senior. Le premier sera équipé de 14 arceaux soit 28 stationnements et deux emplacements supplémentaires réservés aux vélos cargos ; le second de 15 arceaux soit 30 stationnements.

Les deux locaux disposeront chacun d'une borne de recharge VAE en libre service, située hors de la zone de stationnement, et d'une station d'auto-réparation en libre-service également. Ils seront équipés de casiers fermés par un cadenas (autant de casiers que d'emplacements).

L'accès à ces parkings sera sécurisé avec un badge nominatif. La place de stationnement et le casier seront attribués à l'année à la même personne. Il suffira pour en bénéficier de souscrire un abonnement annuel, de respecter les conditions d'une convention entre la Ville et le signataire et de justifier d'une

résidence ou d'un lieu d'activité en ville.

Un abri vélo sécurisé va également ouvrir sur l'Esplanade Lamartine. Proposé par Mâconnais Beaujolais Agglomération, il permettra principalement aux touristes en transit à Mâcon et dans le centre-ville de trouver un lieu fermé et abrité pour stationner leurs vélos le temps de découvrir la ville. Ces aménagements complètent l'offre existante des nombreux arceaux, pour certains abrités, déjà installés à Mâcon. D'autres seront mis en place dans les prochaines semaines.

> Plus d'informations sur le fonctionnement et les abonnements de ces équipements sur le site www.macon.fr



LES ZONES DE RENCONTRE, qu'est-ce que c'est ?

Les zones de rencontre permettent de faire cohabiter de manière apaisée dans un même espace les piétons, les cyclistes et les véhicules.

Le piéton

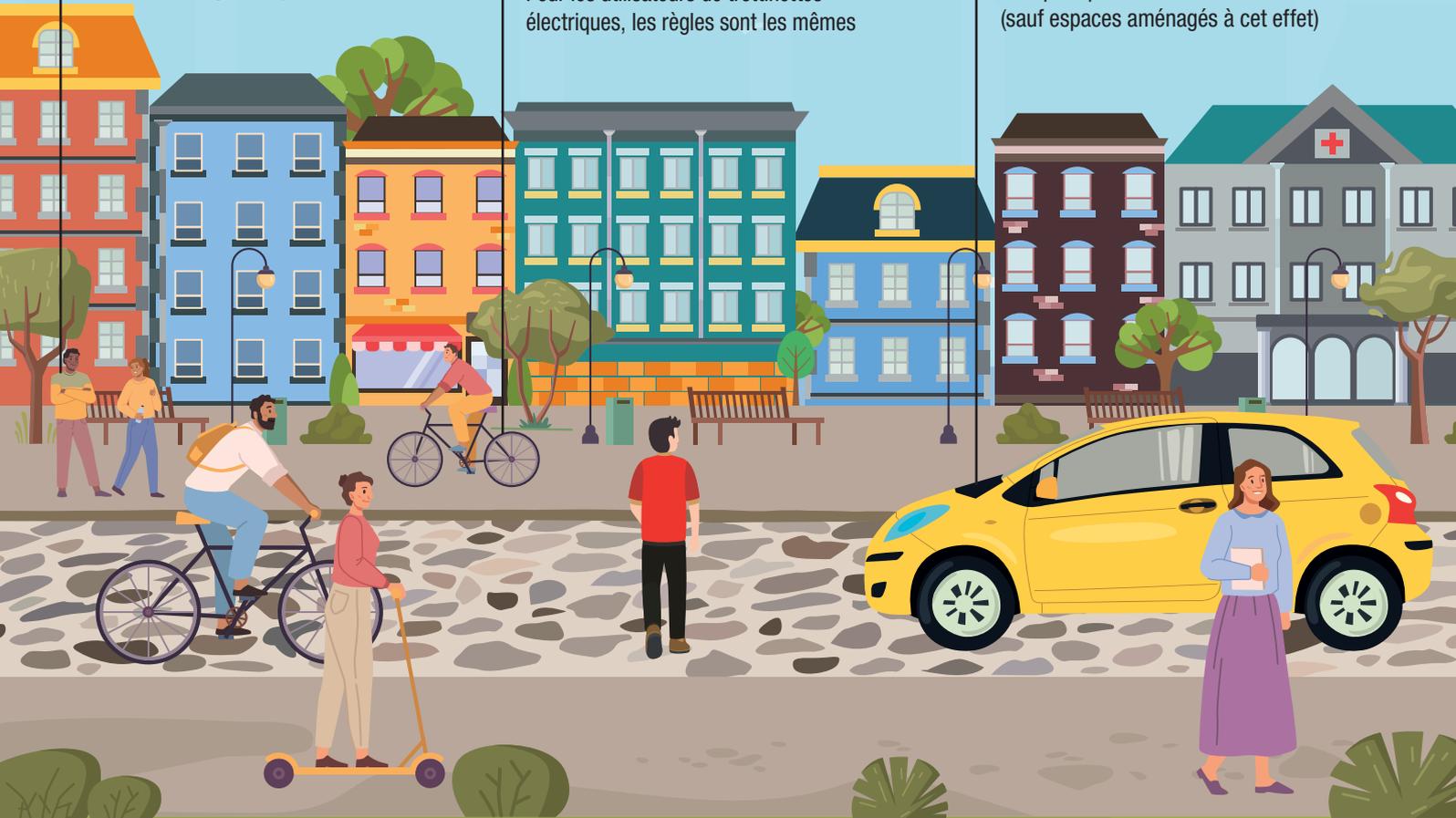
- Il est prioritaire sur tous les véhicules y compris les vélos
- Il peut marcher partout y compris sur la chaussée, mais il ne peut pas s'arrêter au milieu de la chaussée
- Il peut traverser partout en observant toutefois les règles de prudence

Le cycliste

- Il peut circuler dans les deux sens
- Il doit adapter sa conduite et sa vitesse à la circulation et à la présence des piétons et des véhicules
- Il doit respecter les règles du code de la route
- Il doit laisser la priorité aux piétons
- Pour les utilisateurs de trottinettes électriques, les règles sont les mêmes

L'automobiliste

- Il peut circuler sur cette zone, mais doit laisser la priorité aux piétons et aux cyclistes
- Il respecte la limitation de vitesse à 20 km/h
- Il doit être attentif à la circulation des piétons sur l'ensemble de la chaussée et à la circulation des cycles dans les deux sens
- Il ne peut pas s'arrêter ni stationner (sauf espaces aménagés à cet effet)



Une signalétique à connaître



Ce panneau entrée de zone permet de faire comprendre à tous les usagers qu'ils vont rejoindre une zone de rencontre. De forme carrée à fond bleu, il est entouré d'un liseré blanc et comporte de nombreux pictogrammes :

- Un panneau de limitation de vitesse à 20 km/h dans le coin inférieur droit
- Un piéton dans le coin inférieur gauche

- Un cycliste dans le coin supérieur droit
- Une voiture à l'arrière-plan, au centre



Toutes les zones de rencontre sont à retrouver sur notre site **MACON.fr**

Pourquoi ils ont choisi de rouler à vélo ?

« *Mâcon n'a rien à envier aux autres villes* »

Gilles

Habitant de Villefranche-sur-Saône, Gilles travaille à Mâcon, dans une entreprise installée au Nord de la ville. Depuis 12 ans, il fait chaque jour l'aller-retour domicile-travail en train. De la gare de Mâcon Ville, il rejoint ensuite son bureau à vélo. Un mode de déplacement qui lui convient parfaitement.

« C'est une satisfaction personnelle car je n'utilise pas la voiture donc je ne contribue pas aux effets néfastes de la pollution sur le changement climatique. C'est aussi une économie financière non-négligeable cumulée à un plaisir de me déplacer à vélo.

À l'aller, je prends les quais, j'assiste au lever de soleil, au bal des oiseaux migrateurs, je profite de ces paysages et d'un bon bol d'air frais avant de commencer ma journée de travail. Cet effort physique fait aussi le plus grand bien, sans pour autant perdre de temps puisque le trajet se fait en dix minutes. Au retour, dans l'autre sens, je passe par l'avenue Maréchal Juin, la rue des Épinoches et la rue de l'Héritan. C'est un autre itinéraire, davantage dans le flux de circulation, mais les aménagements sont faits pour éviter aux cyclistes d'avoir à s'y insérer, il y a des voies prévues pour eux.

Le vélo est devenu mon mode de déplacement privilégié en milieu urbain, autant pour mes déplacements privés que professionnels, je peux donc dire que d'un point de vue général, Mâcon n'a rien à envier aux autres villes. Les aménagements, réalisés en concertation avec les associations d'utilisateurs de vélo, rendent la circulation cyclable très pratique. Il y a ici une cohérence dans le parcours cyclable avec des liaisons dans toute la ville. »

« *À peine plus de temps à vélo qu'en voiture* »

Séverine

Séverine habite dans le département voisin, à Cormoranche-sur-Saône, et travaille depuis un an à Mâcon. Du 1^{er} février au 1^{er} novembre, elle fait les trajets domicile/travail à vélo.

« Cela représente 20 km par jour aller/retour. Je ne suis pas forcément une grande sportive, mais à vélo électrique, c'est largement faisable, il suffit juste de s'organiser et d'adapter la tenue à la météo. Je mets d'ailleurs à peine plus de temps qu'en voiture puisque je n'ai pas à me garer. J'évite aussi les bouchons sur le pont aux heures de pointe. J'utilise le vélo pour des raisons écologiques, sportives et économiques. L'avantage, c'est qu'il y a vraiment une bonne continuité cyclable à Mâcon, ce qui facilite les trajets et le cheminement dans la ville autant sur une partie sécurisée comme la voie bleue que sur la route. La signalétique mériterait d'être plus explicite à certains endroits notamment en ce qui concerne les zones de rencontre, mais en général, se déplacer en vélo à Mâcon est une chose très agréable. Et ce d'autant plus que les équipements sont nombreux avec pas mal d'arceaux. La création des parkings sécurisés et à l'abri des intempéries va, je l'espère, susciter encore plus de vocations et encourager les gens à rouler à vélo. »



« *Plus pratique pour circuler en ville* »

Yann

Yann habite à Mâcon, dans le quartier de Flacé. Il se déplace tous les jours à vélo autant pour se rendre au travail que pour ses déplacements personnels en famille.

« Nous avons fait le choix de n'avoir qu'une seule voiture dans le foyer. J'emmène donc mes deux enfants le matin à l'école avant d'aller au travail à vélo. Les enfants sont contents et mon plus grand aime aller à l'école seul sur son vélo. Cela fait une dizaine d'années que j'ai choisi ce mode de déplacement plus pratique pour circuler en ville. C'est un gain de temps important sur un trajet court comme le mien (2 km environ). Je n'ai pas non plus de difficulté pour trouver une place de stationnement quand j'arrive en centre-ville. Le vélo, c'est une question d'organisation. Il faut parfois réfléchir avant de se déplacer et ne pas prendre le chemin le plus court qui n'est pas forcément le plus sécurisé. Mieux vaut emprunter un itinéraire adapté au vélo, il sera peut-être plus long, mais plus pratique et agréable à rouler. C'est aussi ce que j'apprécie avec le vélo : me changer les idées et prendre l'air en sortant du travail. Parfois, le cycliste peut avoir du mal à trouver sa place au milieu des automobilistes qui ne comprennent pas toujours que l'on circule au bon endroit, mais il suffit aussi d'ouvrir le dialogue et d'en discuter ensemble pour faire comprendre certaines choses. »



Des jardins d'enfants aux potagers

L'an dernier, un printemps coloré et enfantin s'était installé sur l'Esplanade Lamartine à l'occasion du lancement de l'opération « Dessine moi... ». Du 11 avril au 12 mai prochains, pour la deuxième édition, les bords de Saône se transformeront cette fois en immense potager grâce à la main verte et artistique d'une centaine d'apprentis jardiniers.

Dans un potager, on peut trouver de tout... Des courgettes super chouettes, des carottes rigolottes, des fruits trop jolis... et un tas d'autres légumes imaginés, dessinés et transformés par l'imaginaire des enfants. Après « Dessine-moi le Printemps », 15 écoles et 38 classes de maternelle de Mâcon ont cette année dessiné et réinventé à leur manière des potagers.

Aidés de leurs maîtres, les tout-petits ont participé à l'opération « Dessine-moi... », cette exposition temporaire née l'an dernier en remplacement des affiches « Bonne année Mâcon », portées par la Ville pendant plus de 40 ans. Pendant deux mois, en janvier et en février, ils ont laissé libre cours à leur imagination pour illustrer le potager avec des coloriages, des dessins, des peintures ou encore des collages sur de grandes affiches.

À l'école maternelle de Bioux, les deux classes de maternelle (petite et moyenne section) ainsi que l'unité d'enseignement pour enfants autistes, soit une quarantaine d'enfants, ont travaillé sur trois projets. « Nous avons vu le potager sur trois axes différents : les outils du jardin, les petites bêtes qui y vivent et ce que l'on fait des légumes pour les manger, souligne Barbara Lotte, la directrice de l'école. Pour ces trois thématiques, nous avons échangé avec les enfants en leur demandant ce que les potagers évoquaient pour eux. Nous nous sommes aussi appuyés sur des petites histoires ainsi que des livres. »

Au-delà de l'aspect artistique, ce nouveau concept doit permettre aux enfants d'apprendre, d'enrichir leur vocabulaire, de développer leur mémoire et d'élargir leurs connaissances en découvrant de nouveaux univers. À Bioux, les enfants ne débarquent pas en terre inconnue puisque l'école dispose d'un potager depuis l'an dernier. « Nos élèves de moyenne section ont quelques notions puisqu'ils se souviennent de ce qu'ils y ont planté, sous différentes formes (bulbes, graines, plants...). Ils ont vu des radis, des tomates cerises, des fraises, des courgettes, des herbes aromatiques, des soucis, des œillets d'Inde... On peut donc s'appuyer là-dessus tout en continuant à découvrir d'autres choses. Nous profitons de l'occasion pour développer des jeux, des mémos ou des imagiers sur ce sujet. Cette opération est donc très intéressante, car elle s'inscrit pleinement dans notre projet éducatif. »

Les affiches de l'école de Bioux seront exposées sur l'Esplanade Lamartine avec toutes les autres réalisations de leurs camarades mâconnais pendant un mois. Cette exposition temporaire sera présentée sous forme de photos sur de grands cubes et emmènera les visiteurs pour une petite balade dans les allées d'un potager pas comme les autres du 11 avril au 12 mai. À l'issue de cette opération, l'ensemble des classes participantes à « Dessine-moi un potager » recevra des cadeaux adaptés à l'âge des enfants.



MÂCON JUDO :

50 ans et en pleine forme

Mâcon Judo souffle cette année ses 50 bougies. Un demi-siècle de sport, de passion, de transmission, d'émotion et de valeurs que le club mettra à l'honneur lors d'une grande fête au complexe des Saugeraies le 29 mars prochain.

Quand l'activité est lancée en 1969 par le comité culturel et social de la Percée Sud pour occuper une dizaine de jeunes enfants du quartier et leur faire découvrir le judo, personne n'imaginait que Mâcon deviendrait dès lors une place forte de cet art martial... Pourtant, au fil des décennies, le club s'est structuré et a bien grandi. Du gymnase des Blanchettes au podium olympique, Mâcon Judo s'est fait un nom bien au-delà des frontières de la ville en formant de nombreux champions.

Il a fallu six ans pour que l'activité judo devienne un vrai club de sport. En 1975, en effet, le Judo Club Percée Sud est affilié à la Fédération française de judo et sports associés. Les premiers titres suivent rapidement : Laurent Prat, champion de Bourgogne en 1981 et participation aux France en 1985, première ceinture noire en 1982 pour Patrick Guichard... En 1995, 46 ceintures noires sont déjà passées par le club (elles sont plus de 170 aujourd'hui) avant que l'équipe féminine senior ne participe aux France 1^{re} division en 1999.

Le premier virage dans l'histoire du club arrive en 2001 avec la construction de l'actuel dojo des Blanchettes. C'est la première salle d'arts martiaux à Mâcon. Fini le gymnase et la MJC des Blanchettes, les judokas ont leur antre, bientôt doublée avec la construction d'un deuxième dojo au Nord de la ville, au complexe des Saugeraies, qui peut accueillir 500 m² de tapis et une tribune de 300 personnes. Fort de ses deux équipements, le Judo Club Mâcon Percée Sud,

devenu Judo Club Mâcon en 2005 puis Mâcon Judo en 2014, continue d'écrire son histoire.

Certifié label argent par la Fédération française de judo depuis 2022, le club a compté jusqu'à 280 licenciés en 2020 avant le Covid. Si les années qui ont suivi ont été plus difficiles, il a su rebondir et a battu son record de licenciés en cette année de cinquantenaire avec 300 judokas inscrits. L'effet Jeux Olympiques sans doute avec la réussite de nos judokas tricolores et la médaille d'argent de la Mâconnaise Sandrine Martinet.

Ce succès, le club désormais présidé par Patrick Guillem le doit aussi aux nombreuses disciplines proposées (judo de l'initiation à la compétition, ju-jitsu, taïso, sport santé sur ordonnance médicale), à des cours adaptés à tous les âges (dès 4 ans jusqu'aux vétérans), ainsi qu'à un encadrement de qualité avec trois professeurs de judo diplômés d'État qui assurent les 23 cours de la semaine et emmènent chaque année de jeunes champions briller sur les podiums nationaux.

Cinq décennies après sa création, le temps n'a donc aucune prise sur le club, son ambition et ses valeurs... Celles incontournables du code moral du judo qui lui permettent d'avancer, d'enseigner et d'accompagner les judokas depuis toujours : la politesse, le courage, la sincérité, l'honneur, la modestie, le respect, le contrôle de soi et... l'amitié. Une valeur fondamentale qui prédominera ce 29 mars pour célébrer ce bel anniversaire.



Programme des 50 ans

Le 29 mars, la journée se déroulera en deux temps. À partir de 15 h 30, des démonstrations des différentes disciplines et d'un kata de haut niveau (4^e dan) seront organisées au complexe sportif des Saugeraies. Le club réunira ses anciens présidents, professeurs et licenciés. Cet après-midi festif et sportif offrira un temps d'échanges et de partage de souvenirs dans une ambiance conviviale. Ouvert à tous.

Un repas dansant sera organisé à la salle familiale des Saugeraies à partir de 19 h (sur inscription).

> Renseignements : 50ansmaconjudo@gmail.com
ou sur le site internet <https://macon-judo.ffjudo.com/>



Bio express

Mars 1993 : Création d'Artepy à Mâcon par François et Marie-Noëlle Plassard

Novembre 1997 : Médaille d'or de l'innovation au salon international des produits du bâtiment, Batimat à Paris

6 janvier 2006 : Disparition de François Plassard

2022 : Transmission de l'entreprise entre la maman Marie-Noëlle et sa fille Amélie Hupolox

Artepy un projet de famille, un projet de vie

Spécialiste des revêtements de sols et murs pour les professionnels, Artepy mise depuis trois décennies sur une formule qui fait sa réussite : design, écologie, technicité et originalité.

Ancrée depuis 2007 à l'Espace Entreprise Mâcon-Loché, Artepy spécialisée dans les revêtements de sols et murs inédits à destination des professionnels via les architectes, construit depuis 32 ans son succès autour de l'histoire d'un couple d'autodidactes et de leur fille. En 1993 à Varennes-sous-Dun, François et Marie-Noëlle Plassard dirigent une éponyme filature de laines. À l'occasion d'un déplacement à Hanovre, le couple découvre en provenance de Suède le « Bolon », un revêtement de sol éco-responsable, destiné à la fabrication de tapis pour le caravaning. François a le coup de cœur. Il décide de développer ce produit pour le transformer en revêtement en vinyle tissé.

« J'avais 5 ans quand nous nous sommes installés en 1993 dans un deux pièces à Mâcon. Mes parents l'ont choisi pour sa situation géographique », explique Amélie Hupolox. Prospère, Artepy se développe rapidement sur toute la France. La disparition du papa remet en 2006 tout en question. « Je voulais faire médecine, raconte Amélie qui n'avait alors pas encore 18 ans. Ma mère m'a dit que nous devons continuer. C'est notre bébé ! »

En 2007, c'est la pose de la première pierre à l'Espace Entreprise Mâcon-Loché. Marie-Noëlle cherche à se diversifier, forte d'une volonté hors pair, du goût du risque et de la valeur du travail qu'elle inculque à Amélie. Aller toujours plus loin, dans le beau et l'inédit, dans la qualité et la perfection : tel est son leitmotiv.

Dans le même temps, sa fille au parcours étroitement lié à Artepy, « j'ai grandi avec elle », stoppe net à la mort de son papa l'idée de devenir médecin. « Je devais aider maman ». Ce n'est pas pour autant qu'elle intègre l'entreprise. « Inconsciemment, je me testais pour savoir si j'avais les capacités à gérer une entreprise. »

Après un BTS en alternance de deux ans entre la CCI et Artepy, elle prépare un Master Marketing et Gestion d'entreprises à l'IDRAC de Lyon. Puis direction Grenoble où elle rencontre son mari, ouvre une agence immobilière et donne naissance à trois enfants. Ses armes faites, en 2018 elle rejoint sa maman. « J'ai eu envie d'apporter ma pierre à l'édifice familial, de retrouver mes racines. » Deux ans plus tard, la transmission entre la mère et la fille se déroule naturellement et en totale osmose.

Artepy aux références impressionnantes (Chanel, Dior, Airbus...) travaille aujourd'hui trois produits : Bolon, Muratto (liège du Portugal redesigné en revêtement pour murs et plafonds) et Refab (déchets plastiques recyclés en lames pour le sol, mobilier...). Refab, c'est la touche Amélie, très attachée au décarbonage. De deux salariés en 93, Artepy en emploie 22 aujourd'hui. Des 1 000 m² de « Bolon » en 93, elle en traite en 2025, 150 000 m² pour 6 000 clients. « La force de notre entreprise, de notre équipe, avant les produits, ce sont les personnes animées par la même passion du beau et de l'inédit. C'est ce qui nous motive. »



Allô Mairie

Allô mairie est un service d'appel gratuit (numéro vert) mis en place par la Ville de Mâcon en 2004. Il permet par un simple appel de signaler tout désagrément constaté sur le domaine public (dépôts sauvages, encombrants, déjections canines, panneaux signalétiques endommagés...). Deux agents sont affectés à ce service de proximité et apportent rapidement une réponse aux problèmes signalés. Nous avons passé une journée avec Alexis sur le terrain et Marie-Pierre au standard.

8 h : Alexis arrive en mairie. Il vient de récupérer son camion au garage de la Ville, rue de la Madone. Ce matin, l'agent doit adapter son planning et sa tournée traditionnelle. *« Normalement, du lundi au vendredi, je commence toujours par faire le tour du centre-ville pour nettoyer et ramasser ce qui a été déposé à côté des poubelles ou d'autres encombrants, mais aujourd'hui, on va d'abord faire un aller-retour à la déchetterie. »* Son camion est bien rempli en effet. À l'intérieur des cartons, des sacs-poubelles, une

gazinière, de la ferraille ou encore des meubles. Tous ces déchets ont été ramassés la veille au soir trop tardivement cependant pour être déposés à la déchetterie. Avec lui ce matin, Christophe, agent au service de la salubrité publique, qui vient l'aider à vider le camion. Ensemble, ils trient et déchargent dans les différentes bennes avant de repartir chacun sur leur secteur d'intervention.

8 h 30 : La tournée en centre-ville peut commencer. Toutes les rues sont inspectées, les artères piétonnes, mais aussi les petites impasses. Alexis connaît tous les recoins de l'hypercentre et les points chauds à surveiller avec attention. Rues Loché, Carnot, Ferret, Laguiche, Rochette... Le camion sillonne la ville pendant plus d'une heure. Alexis analyse et s'arrête régulièrement pour récupérer des sacs plastiques, des cartons, des petits encombrants. Rue Sigorgne, à l'entrée d'un commerce, c'est une déjection canine qu'il faut nettoyer sur le trottoir. *« L'objectif est d'éviter tout désagrément pour les passants, mais aussi pour les commerçants, et de maintenir la Ville propre. J'interviens quand on me le demande, mais aussi dès que je vois quelque chose qui pourrait gêner la circulation ou la salubrité. »* Cette fois, ce sera un sapin rue Rambuteau, quelques sacs-poubelles impasse Lafay, un matelas rue Lacreteille...



À quelques pas de là, au bureau, le standard est ouvert depuis 8 h 30 et Marie-Pierre gère les premiers appels. Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30, elle réceptionne et enregistre les demandes. « *J'écoute, j'informe sur le traitement du problème et je fais le suivi des dossiers. Dès le départ, j'essaie d'avoir un maximum d'informations sur le motif de l'appel. Je suis aussi en contact avec l'ensemble des services de la Ville ce qui permet, dans la plupart des cas, de traiter au plus vite les requêtes. Pour certaines requêtes qui relèvent d'organismes extérieurs, je les contacte directement. Notre objectif est de traiter toutes les demandes dans les plus brefs délais.* »

10 h : Alexis fait un deuxième aller-retour à la déchetterie. En chemin, il reçoit un appel de Marie-Pierre. Tous les deux font régulièrement le point sur les demandes en cours et se tiennent informés des différentes interventions. « *Je reçois directement les demandes par mail dès que celles-ci sont enregistrées. Si une intervention est urgente ou si je dois avoir des informations complémentaires, on s'appelle. Dès que j'ai une demande, j'interviens dans la journée, explique Alexis. Quand je ne peux pas, je vais sur place, je prends la photo et je transmets la demande au service compétent (la voirie, l'électricité...).* »

11 h : Après un dernier ramassage de déchets rue de Paris, un passage à la déchetterie et un détour par Sennecé pour s'assurer que tout va bien - « *les communes associées font bien sûr aussi partie de notre zone d'intervention* » - Alexis rejoint son bureau, à l'Hôtel de Ville pour le volet administratif de sa mission. C'est l'heure d'enregistrer toutes les interventions de la matinée dans le logiciel. « *Je note tout ce que je fais sur des fiches pendant ma tournée, le logiciel permet d'enregistrer et d'assurer un suivi de l'intervention.* » Cela permet de rendre compte du nombre et de l'objet des interventions à l'année.



14 h : L'après-midi commence par une intervention sur la chaussée. Direction la rue de Provence pour reboucher plusieurs trous sur la route. « *Soit ce sont des gens qui nous signalent les chaussées en mauvais état, soit je les vois lors de mes tournées et je programme les travaux sur mon planning.* » Alexis sécurise la zone et rebouche deux nids de poule avec de l'enrobé à froid (mélange de granulats, sable et bitume) sur lequel il dépose du sable pour absorber et éviter que l'enrobé colle aux pneus des véhicules. La veille, il avait effacé un tag sur un mur public. « *Cela fait aussi partie de notre mission comme le nettoyage des chaussées après un accident ou la réparation de potelets endommagés.* »

16 h : Au standard du numéro vert, les appels s'enchaînent. « *Parfois, on a des demandes qui ne sont pas de notre ressort. Des personnes qui ont besoin d'un réparateur pour un problème personnel (ligne téléphonique, coupure d'électricité...).* Dans ce cas, je les oriente vers les services concernés et leur donne les contacts utiles. » En 2024, 2118 dossiers ont été traités (contre 2022 en 2022 et 2163 en 2023). Des volets et antennes qui menacent de tomber lors d'un coup de vent, des branches sur la chaussée, un marquage au sol qui s'estompe ou encore les panneaux de signalisation à terre sont autant de dossiers à gérer. Si chaque journée est différente avec un nombre d'appels et d'interventions variable, Marie-Pierre et Alexis, quant à eux, sont toujours fidèles au poste pour rendre service aux Mâconnais et faire en sorte de garder la Ville propre.

> Le numéro vert Allô Mairie 0 800 337 273 (appel gratuit) est ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30.



Les secrets du chocolat



Qu'il soit en tablettes, en pâtes à tartiner, en papillotes ou en forme d'œuf, le chocolat fait l'unanimité. Il se déguste à tout moment de la journée, par gourmandise ou simplement par plaisir. Chaque année, on en consomme en moyenne 7,3 kg par personne. Avec les fêtes de Noël, Pâques est la période où l'on en mange le plus. Mais sais-tu comment est fabriqué le chocolat ? La réponse avec Cyril Quelin de la Maison de l'Idéal à Mâcon qui en réalise entre 400 et 500 kg à Pâques...

Le chocolat pousse-t-il dans les arbres ?



Le **cacaoyer** (aussi appelé cacaotier) est l'arbre qui donne les fruits appelés « cabosses ». Ces cabosses, de forme ovale et allongée, sont remplies de fèves (entre 40 et 50). Les fèves sont fermentées pendant une semaine, avant d'être séchées au soleil et broyées. Le broyage permet de les chauffer et d'obtenir une pâte de cacao liquide. De cette pâte, seront extraits le beurre de cacao (la matière grasse liquide naturellement présente dans le chocolat) et

la masse de cacao (aussi appelée pulpe de cacao). Ces deux ingrédients vont nous servir à fabriquer les chocolats que tu dégustes toute l'année.

Le cacao, comme le café, est produit tout autour de l'équateur que ce soit en Afrique, en Amérique ou en Inde. Il lui faut en effet un climat chaud et humide. Sur chaque continent, il y aura un terroir qui donnera un goût différent au cacao.

Pourquoi le chocolat a-t-il différentes couleurs ?

C'est la proportion de masses de cacao dans la recette qui fait la différence entre le chocolat blanc, le chocolat au lait et le chocolat noir. Un chocolat noir est composé de beurre de cacao et d'au moins 43 % de masse de cacao. Le pourcentage augmente en fonction de la teneur en cacao que l'on souhaite.

Pour le chocolat au lait, on a les mêmes composants auxquels on ajoute du sucre, de la poudre de lait et de la lécithine de soja pour lier le tout.

Dans le chocolat blanc, il n'y a pas du tout de masse cacao, juste du sucre, du beurre de cacao et de la poudre de lait.



Deux jours de préparation pour 30 secondes de dégustation



Pour faire une poule ou un œuf en chocolat pour Pâques, tout commence par les pistoles (petites pastilles en chocolat). On les fait fondre 24 heures au bain-marie à une température différente selon les chocolats. Une fois fondu, le chocolat tourne pendant deux heures à une autre température qui va lui permettre d'être travaillé dans de bonnes conditions. Il est ensuite versé dans les différents moules (poules, lapins, œufs, cœurs...) pour lui donner sa forme. Certains moules sont peints au

pistolet, au tampon ou avec projection pour décorer les chocolats. Cette couleur est composée de beurre de cacao et de colorant naturel. On laisse reposer le chocolat 3 à 4 heures dans le moule, avant de le mettre 3 heures au frigo et de le démouler.

Les chocolats seront ensuite garnis avec un fourrage praliné ou une ganache. La ganache est un mélange de pistoles, de crème et de beurre auxquels on ajoute de la pulpe de fruit, du caramel ou des épices en fonction du goût que l'on souhaite lui donner.

Le sais-tu ?

La bonne température pour conserver un chocolat est de 18°C.

Un chocolat peut se consommer jusqu'à 6 mois après sa fabrication, même s'il ne périmé pas vraiment, il perdra du goût et de sa saveur. Pour les chocolats avec

ganache, la limite de consommation est de trois mois. Le cacao est riche en magnésium, fer, zinc et sélénium et particulièrement en fibres, plus que les légumes et les fruits. Il est bon pour la santé... à condition bien sûr de le déguster avec modération.



LES SORTIES

MUSIQUE

SPORT

EXPO



Le climat s'expose et se raconte au Musée des Ursulines

Chaque année, le musée d'Orsay de Paris choisit 100 œuvres dans ses collections et les fait voyager en les prêtant à différents musées répartis sur toute la France. Dans le cadre de cette opération nationale baptisée « 100 œuvres qui racontent le climat », le Musée des Ursulines de Mâcon accueillera le « Printemps arctique » d'Anna Boberg du 3 avril au 14 septembre prochain.

Les 100 œuvres emblématiques sélectionnées par le musée d'Orsay racontent l'histoire du climat depuis le milieu du XIX^e siècle. À travers différents arts (sculpture, arts graphiques, peinture, photographie, dessins d'architecture...), elles montrent l'évolution de la faune, de la flore et des paysages et visent à explorer les enjeux écologiques, à réfléchir et à sensibiliser.

Mâcon et le musée des Ursulines s'inscrivent dans cette réflexion autour de la nature et vont recevoir l'œuvre « Printemps arctique » d'Anna Boberg. La peinture sera présentée pendant cinq mois à l'occasion de l'exposition « Mâcon raconte le climat ». « Printemps arctique » montre l'émergence de l'intérêt d'Anna Boberg pour les espaces naturels vierges à la fin du XIX^e siècle chez certains artistes. Outre la découverte d'une artiste suédoise peu connue en France et dont les paysages des îles Lofoten sont emblématiques de l'imaginaire nordique, l'objectif de cette exposition est de faire connaître d'autres peintres manifestant le même goût pour l'exploration de la montagne et de l'alpinisme, tels Louis-Joseph Mingret (1880-1969) et Gabriel Loppé (1825-1913). Le musée



accordera d'ailleurs une rétrospective à Gabriel Loppé du 20 juin au 31 décembre.

L'exposition valorise les partenariats noués avec les acteurs locaux de la préservation de la biodiversité et des enjeux climatiques. Le musée va en effet ancrer le sujet dans l'actualité scientifique en présentant les travaux des glaciologues de l'Université Alpes Grenoble. Une série de photographies documentera les recherches menées par l'Institut des Géosciences de l'Environnement depuis 2010, soulignant l'évolution des glaciers et leur rôle dans le changement climatique.

Par ailleurs, l'évolution des comportements des espèces animales sera abordée à travers les observations de l'association Ornithologique et Mammologique de Saône-et-Loire avec des photos de la migration des oiseaux par exemple. Des concerts, conférences, sorties nature, séances de méditation ponctueront cette programmation inspirée de valeurs citoyennes pour préserver le monde de demain.

> [Le programme complet sur macon.fr](http://www.macon.fr)

De Helsinki à Buenos Aires

Dimanche 30 mars à 16 h, l'Orchestre Symphonique de Mâcon vous invite à parcourir le monde au Théâtre de Mâcon, Scène nationale. De l'Europe du Nord à l'Amérique du Sud, d'une terre de feu à une terre de glace, de la Finlande à l'Argentine, deux cultures

musicales s'emparent de la beauté et de la diversité de la musique du XX^e siècle. Au programme de ce concert, plusieurs pièces maîtresses comme « La Symphonie n°3 en ut majeur », op.52 de Jean Sibelius ou « Les Quatre Saisons de Buenos Aires » d'Astor Piazzolla, dans laquelle le tango argentin rencontre l'écriture symphonique. Les œuvres de Sibelius et Piazzolla explorent les liens profonds qui unissent l'homme et la nature pour un concert entre rythmes endiablés et mélodies mélancoliques.

> [Plus d'informations sur www.macon.fr](http://www.macon.fr)



EN BREF



En route pour un **tour de France viticole**

Du 25 au 27 avril, le Salon des vins de Mâcon réunira plus de 70 stands de vins dans les allées du Spot. Le Comité des Salons et Concours de Mâcon, association organisatrice, propose chaque année aux amateurs de vins une diversité d'appellations de qualité représentant l'ensemble des régions viticoles françaises. Du Val de Loire au Sud-Ouest en passant par l'Alsace ou la Corse, les visiteurs pourront découvrir de nombreux vins et échanger avec les producteurs dans une ambiance conviviale. Les alcools et spiritueux seront aussi représentés sans oublier une vingtaine de stands entre gastronomie et produits associés au vin.

> **Les vendredi 25 avril de 14 h à 21 h, samedi 26 avril de 10 h à 21 h et dimanche 27 avril de 10 h à 18 h au Spot.**



Un cours de tennis place Saint-Pierre

Du tennis pour tous et partout, même en centre-ville ? C'est possible !

Rendez-vous place Saint-Pierre, mercredi 16 avril de 10 h à 18 h.

L'Urban Tennis Tour, organisé par la Fédération française de Tennis, s'arrête à Mâcon et propose en partenariat avec le Tennis Club Mâcon de tester gratuitement cette discipline.

Sur un terrain de 6 x 12 m, avec des raquettes de 21 pouces et une balle en mousse, l'Urban Tennis est ludique et accessible à tous.

Il offre également la possibilité de jouer avec le mobilier urbain ou contre un mur et de développer ainsi la pratique du tennis.

Maison & Jardin, un salon pour tout changer

Le printemps est souvent synonyme de changement ! Entre réaménagement des espaces, rénovation des extérieurs et nouvelle décoration, les projets sont nombreux, les solutions également !

Du 14 au 16 mars, 130 professionnels de la construction, de la rénovation, de l'aménagement intérieur et extérieur seront au parc des expositions de Mâcon pour la 4^e édition du salon Maison & Jardin. L'occasion de découvrir les nouvelles tendances et les innovations en termes d'habitat et de jardin, mais aussi d'échanger avec des artisans et des créateurs qui apporteront des solutions et un savoir-faire.

> **Les vendredi 14, samedi 15 et dimanche 16 mars de 10 h à 19 h au parc des expositions de Mâcon.**

Deux stages à l'Émap

Pendant les vacances de printemps, l'École municipale d'arts plastiques organise deux stages. Le premier Plâtre stuc #2 aura lieu du 29 mars au 6 avril avec Jan Hooss. Au programme : modelage du plâtre, techniques du bas-relief, conférence, démonstration...

Le deuxième Écriture & Arts-visuels se tiendra du 22 au 24 avril avec Lydie Tamisier, autrice dramaturge en résidence, et Céline Thoué, graveuse et typographe. Ce stage intègre un atelier d'écriture et une étape de mise en forme du texte. Les stages permettent de rencontrer les artistes et de découvrir des techniques et des programmes originaux.

> **Plus de renseignements sur www.macon.fr**

Un rendez-vous délicieux

Amateurs de chocolat, cet événement est fait pour vous ! Le salon Chocolat et gourmandises revient à Mâcon les 22 et 23 mars. Pour cette 3^e édition, une cinquantaine d'exposants seront au rendez-vous pour vous faire découvrir et déguster chocolats et autres gourmandises accompagnés de vin, de spiritueux, de champagne, de bière ou d'un café. Cette année encore, le salon sera riche en rencontres et en événements avec l'incontournable défilé de robes en chocolat, des ateliers et démonstrations culinaires menés par des chefs et des pâtisseries. Au programme également : plusieurs nouveautés et une grande tombola. Les bénéfices de ce salon, organisé par le Kiwanis Club Mâcon, seront reversés à l'association, Enzo notre petit Guerrier.

> **Les samedi 22 mars de 10 h à 19 h et dimanche 23 mars de 10 h à 18 h au parc des expositions de Mâcon.**

Entrée : 3 €, gratuit pour les moins de 12 ans. Plus de renseignements sur <https://salonchocolatgourmandises.fr>



Accords croisés sur de la musique folk

Initié en 2022 par la Médiathèque, le Crescent et La Cave à musique, le Festival Accords Croisés met depuis à l'honneur la musique folk-blues sous toutes ses formes. La troisième édition aura lieu du 12 au 16 mars avec un nouveau parcours musical à découvrir dans toute la ville.

Il a suffi d'une envie commune de rendre hommage à la musique folk-blues pour lancer un festival aujourd'hui ancré dans le paysage culturel mâconnais. L'an dernier, la 2^e édition d'Accords croisés avait fait l'unanimité en rassemblant la Médiathèque, le Crescent, le Théâtre, La Cave à Musique, L'Embobiné, la Disquerie et l'École Municipale d'Arts Plastiques autour d'une programmation commune. Cette année, le septuor s'agrandit rejoint par deux nouvelles structures : le Zikènba et le Barrel House.

Le voyage au cœur de l'Amérique des grands espaces s'annonce une nouvelle fois riche en découvertes avec une partition remplie de concerts, de projections, d'expositions, de rencontres... Cinq jours pendant lesquels la musique folk-blues, emblème du patrimoine américain, rassemblera tous les arts pour un hommage appuyé et une mise en valeur de la scène mâconnaise.

Le parcours musical commencera dès le 12 mars à 20 h avec une

première au Barrel House, rue Franche : un concert de LaFrange et son folk empreint de mélancolie et d'intensité. Le lendemain, jeudi 13 mars à 20 h, La Cave à Musique en partenariat avec le Théâtre mettent à l'honneur le label Osto Records. Regular Girl (Indie Folk) et Be Hyde (Folk Rock) seront sur la scène du Théâtre.

Le festival se poursuit vendredi 14 mars avec un showcase de Dear Pola à 18 h à la Disquerie et un concert de T Barn - Nasser Ben Dadoo Trio à 20 h 30 au Zikènba. Samedi 15 mars, place à quatre rendez-vous : un café musical folk-blues de 10 h 30 à 12 h, une rencontre avec la photographe Patricia de Gorostarzu et un showcase de Jane in Golden places à 17 h à la Médiathèque, et un concert de Big Dez et They call me Rico à 20 h au Crescent. C'est le Pathé Mâcon et l'Embobiné qui tireront le rideau de cette 3^e édition avec la projection de « *Seule la terre est éternelle* » dimanche 16 mars à 11 h.

Quand les bout'choux s'amuse...



Entre éclats de rire, gazouillis et premiers mots, la salle de conférence du complexe sportif des Saugeraies vit chaque mardi matin au rythme des enfants et de leur énergie débordante. Pendant que certains font tout juste leurs premiers pas hésitants, d'autres gambadent dans tous les sens avec leurs copains.

D'autres encore escaladent les cubes de couleur et font des acrobaties au milieu du tapis. Autour, des parents attentifs, Claire Lopez, coordinatrice et animatrice des séances, et une équipe pluridisciplinaire encadrent ce groupe d'enfants âgés de 1 à 3 ans.

Créée en septembre 2010, la Récré des Bout'choux accueille chaque mardi de 9 h à 11 h les familles pour une matinée d'animations, de jeux ludiques, de chansons, d'activités physiques et de temps calmes avec des histoires à écouter. L'objectif est double : contribuer au développement moteur de l'enfant grâce à diverses activités d'éveil qui préparent l'entrée à l'école maternelle et offrir un espace de partage, d'échanges, de conseils et d'expériences aux parents et aux professionnels.

La Récré des Bout'choux est ouverte aux enfants mâconnais et habitants des communes associées, âgés de 1 à 3 ans, accompagnés d'un parent. Pour 2 € par trimestre, la Ville de Mâcon propose ce rendez-vous chaque semaine (hors vacances scolaires) à la salle de conférence du complexe sportif des Saugeraies, rue Louise-Michel.

> Renseignements et inscriptions

au **Centre de vie quotidienne des Saugeraies** 03 85 39 11 10 / cs.saugeraies@ville-macon.fr ;
au **Centre social Les 1000 fenêtres** 03 85 38 12 73 / cs.grandmarbe@ville-macon.fr ;
ou à la **Maison de quartier des Gautriats** 03 85 38 88 04 / mq.gautriats@ville-macon.fr

EN BREF



À vos marques, prêts ?

Le Duathlon de Mâcon aura lieu les samedi 5 et dimanche 6 avril. Plus de 900 athlètes, hommes et femmes, des minimes aux vétérans masters, seront au départ de cette épreuve de 27,5 km qui enchaîne une course à pied, du vélo et à nouveau une course à pied sur des circuits sur route quasiment plats, entre le Parc des expositions, le parcours Papa et les alentours de la RN6. Organisé par le Triathlon Mâcon Club, le rendez-vous accueillera comme l'an dernier la finale du championnat France individuel S et jeunes de Duathlon avec des courses adultes et des courses jeunes le samedi après-midi et le dimanche toute la journée.

> Programme complet sur <https://trimacon.org/>



Un nouveau lieu pour les Dimanches de la collection

Rendez-vous incontournables pour les collectionneurs mâconnais, les Dimanches de la collection reviennent au printemps... sur l'Esplanade Lamartine ! L'espace Carnot-Montrevel, lieu habituel de cet événement, est en effet en pleine rénovation. Pendant les travaux, les Dimanches de la collection auront donc lieu en bord de Saône, sous le kiosque de l'Esplanade. Les amateurs de cartes, timbres, monnaies, capsules de champagne, vinyles et autres livres... se retrouveront chaque 3^e dimanche du mois : les 20 avril, 18 mai, 15 juin, 20 juillet, 17 août, 21 septembre, 19 octobre et 16 novembre pour des ventes et des échanges de 8 h à 13 h.

Cap sur le Brésil avec Guignol !

Lundi 28 avril, l'Espace culturel et de loisirs de Bioux emmène les enfants en voyage... Guignol, le petit gone de Lyon, et le père Gnafron, son fidèle acolyte, mettent le cap sur le Brésil. Au rythme de la Samba, ils partent à la rencontre des tribus indigènes avec une mission : sauver sa Majesté Rio, le perroquet et roi du carnaval... Les enfants embarquent dans cette aventure ultra réaliste et ludique. « Guignol et Rio le perroquet » est un spectacle gratuit. La jauge de la salle étant limitée, l'inscription est obligatoire. Deux séances seront proposées à 10 h et 14 h 30.

> Renseignements et réservations auprès de l'ECL Bioux au 03 85 20 91 45.

Un petit train 100 % touristique et électrique

Le petit train touristique repart en balade ! À partir du samedi 12 avril, les visiteurs pourront monter à bord et partir à la découverte de Mâcon autrement. De la place Saint-Pierre au pont Saint-Laurent en passant par le centre-ville et les bords de Saône, la balade commentée de 45 minutes permet d'en savoir un peu plus sur l'histoire et les lieux emblématiques de la ville. Les balades en petit train seront proposées par l'Office de tourisme de Mâcon Sud Bourgogne du mercredi au samedi à 10 h 30, 11 h 30, 14 h 30, 15 h 30 et 16 h 30 (et le mardi pendant les vacances).

Nouveauté cette année : le petit train passe à l'électrique ! Un changement qui va réduire son impact sur l'environnement, mais aussi améliorer le confort des passagers.

> Tarifs : 9 € et 5 € pour les - de 18 ans

> Retrouvez l'agenda des manifestations sur MACON.fr

Carnaval : entre déambulation et souvenirs...

Chevaliers, princesses, pirates et animaux fantastiques... Tous à vos déguisements et à vos plus beaux maquillages ! La Ville de Mâcon organise son carnaval samedi 22 mars. Rendez-vous à partir de 15 h 15 au square de la Paix pour une grande déambulation colorée et animée dans les rues du centre-ville avant le final sur l'esplanade avec Bonhomme Carnaval.

Cette année, en parallèle, une rétrospective des précédentes éditions sera présentée à la salle François-Martin. Du 18 au 22 mars, affiches, photos et images d'archives raconteront l'histoire du carnaval à Mâcon.
> Entrée libre du mardi au vendredi de 15 h à 19 h et le samedi de 14 h à 18 h.

Infos *pratiques*

Hôtel de Ville

Quai Lamartine
Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h.
Tél. 03 85 39 71 00

Mairie de Loché

Chemin des Boutats
Ouverture les lundis et jeudis de 13 h 30 à 17 h 30.
Tél. 03 85 35 60 73

Mairie de Saint-Jean-le-Priche

99 rue des Granges
Ouverture le mardi, le jeudi et le vendredi de 13 h 30 à 17 h.
Tél. 03 85 36 03 09

Mairie de Sennecé-les-Mâcon

Rue Vrémontoise
Ouverture les lundis, mardis, jeudis et vendredis
de 8 h 30 à 12 h.
Tél. 03 85 36 01 44

Mairie de Flacé

Place Desnoyers
71000 Mâcon
Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 14 h à 17 h 30, le samedi de 8 h 30 à 11 h 30.
Tél. 03 85 29 00 97

Allô Mairie

0 800 337 273

**Service & appel
gratuits**

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30
et de 14 h à 17 h 30

Les services

Enfance et vie scolaire

Annexe Lamartine - 23 rue Mathieu
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.
Tél. : 03 85 39 18 44

Urbanisme, accessibilité

Annexe Lamartine - 23 rue Mathieu
Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.
Tél. 03 85 39 71 67

État civil

Quai Lamartine
Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
et le samedi de 9 h à 12 h.
Tél. 03 85 39 71 63

CCAS de Mâcon

6 place Carnot
Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.
Tél. 03 85 39 71 25

Police municipale - Tranquillité publique et vie quotidienne

Rue Montrevel
Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
et le samedi de 9 h à 12 h.
Tél. 03 85 39 71 64

Numéros d'urgence

Samu : **15**

Pompiers : **18**

Police secours : **17**

MÂCON, LA VILLE AIMÉE

LES SAUGERAIES : RIEN NE NOUS FERA DÉVIER DE NOTRE COMBAT POUR LES HABITANTS DU QUARTIER

Mâcon n'est pas épargnée par le fléau de la drogue et par ses conséquences, qui touchent l'ensemble du territoire national. Les événements du mois de janvier nous en ont fait la triste démonstration. Au cœur du mois de janvier, notre ville a été durement touchée par les agissements de quelques délinquants qui ne vivent que pour faire prospérer leur trafic. Notre refus de composer avec leurs exigences et notre résolution à les combattre se sont en effet traduits par un déchaînement de violences sur fond de guérilla urbaine. Les apprentis-mafieux qui l'ont menée n'acceptent pas que l'autorité de l'Etat s'exerce sur ce qu'ils considèrent comme leur territoire. Ce faisant, ils prennent en otage la grande majorité des habitants du quartier qui subissent leurs agissements au quotidien, mais doivent pouvoir disposer de services publics ou de lieux de culture et de sport, comme tous les Mâconnais. Ces individus préfèrent sacrifier la vie quotidienne de leurs voisins, parfois de leurs familles, plutôt que de devoir renoncer à développer leur juteux commerce de drogue. En son nom, tout doit être permis, y compris de s'en prendre aux biens de la collectivité, donc de nous tous, mais aussi à des biens privés, mettant en péril des emplois bien réels et honnêtes ceux-là, ce qui doit les rendre d'autant plus insupportables à leurs yeux. Qu'ils recourent à l'intimidation, aux menaces, maintenant aux destructions, rien ne nous fera toutefois renoncer à offrir aux habitants des Saugeraies les mêmes services que pour tous les autres habitants de Mâcon. Nous remercions chaleureusement les agents

de la Ville qui travaillent tous les jours pour améliorer le cadre de vie, préserver le lien social et assurer la tranquillité des habitants. Leur investissement sur le terrain permet aux Mâconnais des Saugeraies et de partout ailleurs de bénéficier du service public. Il nous aide également à penser l'avenir du quartier, malgré les difficultés. Nous continuerons parallèlement à renforcer, avec l'aide de l'Etat, nos moyens de lutte contre la délinquance, afin que la Justice puisse traiter avec la plus grande sévérité possible ces actes insupportables. Dans cette situation qui place les finances de la Collectivité en péril, nous comptons sur l'Etat pour faire face aux conséquences de ces actes stupides, mais aussi pour nous donner collectivement les moyens, sur le terrain, de lutter contre un insupportable sentiment d'impunité. Les habitants des Saugeraies, et plus largement toutes les Mâconnaises et tous les Mâconnais, méritent que l'Etat soit à leurs côtés dans ces circonstances préoccupantes. Enfin, chacun doit avoir conscience que ces méfaits sont la conséquence d'un trafic alimenté par des consommateurs qui ont un rôle déterminant dans la situation actuelle. Alors que l'usage des drogues se répand malheureusement dans toutes les strates de notre société, il est urgent que les « clients » de ce commerce mortifère prennent conscience de leur responsabilité dans cette dérive. Pour notre part, nous poursuivrons résolument notre engagement pour la qualité de vie des habitants des Saugeraies, ce qui suppose désormais de lutter contre ces quelques délinquants qui préfèrent menacer et détruire.

Le groupe des élus de la majorité, Mâcon, la ville aimée

MÂCON CITOYENS

POURQUOI LES NAISSANCES S'EFFONDRENT À MÂCON (ET CE QUE ÇA DIT DE NOTRE VILLE)

L'année 2024 n'a pas fait exception : pour la douzième année consécutive – hormis 2021 – le nombre de naissances a chuté dans notre ville, passant de 1 226 en 2023 à 1 177 l'an dernier. Ce sont 708 bébés de moins qu'en 2009. Une baisse vertigineuse ! La tendance nationale a beau être à la baisse, la situation est pire chez nous. Alors comment expliquer cette spécificité mâconnaise ? Et qu'a fait le maire Jean-Patrick Courtois pour améliorer la situation, lui qui est en place depuis (déjà !) 24 ans ? Regardons ce qui attire ou retient les futurs parents à Mâcon. Un emploi ? Seuls 1 000 CDI ou CDD sont disponibles (et pas tous séduisants) pour 2 500 chômeurs – le taux de chômage est de 16 % chez nous contre 7 % au niveau national. Une formation ? Il y en a si peu ! Un logement ? Les prix dissuadent de nombreux couples de s'installer, alors même que 1 814 logements sont vacants ! La sécurité ? Les 300 caméras installées par le maire pour une somme exorbitante (plus de 400 000 euros pour 50 d'entre elles, hors coût d'utilisation) n'ont pas rendu notre ville plus sûre, les faits récents du quartier des Saugeraies l'ont malheureusement démontré. L'accès aux soins et aux commerces ? Nous manquons toujours cruellement de médecins, tandis que les commerces de proximité souffrent clairement d'un manque de soutien de la mairie. Nous refusons de laisser la situation se dégrader davantage. Car ces difficultés ne concernent pas que les parents, mais les Mâconnais dans leur ensemble. Il est donc temps de s'en saisir sérieusement ! Ce que nous faisons avec les moyens limités qui sont les nôtres, aujourd'hui minoritaires au conseil municipal, et ce que nous ferons demain plus fortement avec votre soutien.

Vos élu-e-s du groupe Mâcon Citoyens : Eve Comtet Sorabella, Gabriel Siméon, Catherine Amaro, Eric Ponchoux, Delphine Mermet, Emmanuel Jallageas - www.maconcitoyens.fr

PRÉPARONS L'AVENIR MÂCONNAIS

MÂCON HABITAT FAIT L'ACQUISITION DE LOGEMENTS SOCIAUX EN VEFA (VENTE EN ÉTAT FUTUR D'ACHÈVEMENT), MAIS POUR QUI ?

L'attribution des logements sociaux est une préoccupation. La question de la transparence dans ce domaine est cruciale pour garantir l'équité et le respect des droits de tous les citoyens. Il est impératif que les critères d'attribution soient clairement définis et accessibles afin d'éviter toute forme de favoritisme. De plus, le traitement des demandes émanant de ressortissants étrangers détenteurs de cartes de séjour doit être envisagé avec rigueur, afin de préserver les intérêts des Français en priorité. Dans un contexte où la demande de logements sociaux est croissante, il est essentiel d'assurer une répartition équitable. Des mécanismes transparents et inclusifs doivent être mis en place afin d'assurer les besoins des familles françaises qui doivent aujourd'hui se loger dans le privé.

Mme Corinne Langlassé

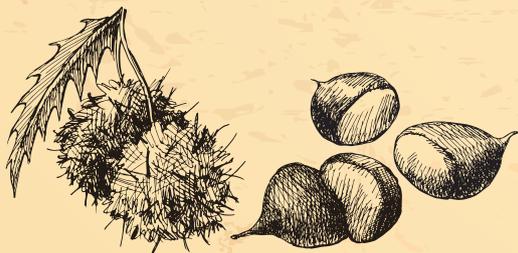
CES MÉTIERS DU M

Regrattier, fumiste, décroteur, tondeur de draps... Ces métiers anciens trouvés dans les recensements de population des Archives municipales vous avaient été présentés il y a un an dans un premier article. Si leurs noms prêtent aujourd'hui à sourire ou aux erreurs d'interprétation, il en existe beaucoup d'autres à découvrir...

Il serait erroné de voir dans le
bouquier

un éleveur spécialisé dans les bêtes à cornes ou les espèces de haute montagne, puisqu'il s'agit d'un marchand de châtaignes.

Attention cependant : en Normandie et Picardie, ce terme peut également désigner un boucher.



Si la
MODISTE

peut être à la pointe de la mode, c'est toutefois dans le domaine particulier de la confection de chapeaux pour dames, là où le chapelier s'occupe préférentiellement des messieurs. Ces artisans travaillent pour le compte de grands couturiers ou de troupes de spectacles.



Loin du parfum d'aventure dans les colonies lointaines qu'il paraît évoquer,

l'expéditionnaire

est plus prosaïquement la personne chargée des expéditions dans une société commerciale, ou encore celle qui effectue et envoie des copies d'actes dans une étude ou une administration.



MÂCON D'AUTREFOIS



Le trio ferblantier, pérolier et taillandier demande que l'on s'y arrête un instant. Si tous trois pratiquent les arts du métal, chacun a sa spécialité : le **ferblantier**, comme son nom l'indique, produit ou vend des articles en fer blanc (c'est-à-dire en acier recouvert d'une couche d'étain), généralement à usage ménager ; le **perolier** fabrique des ustensiles en fer, cuivre, étain ou plomb, proche dans ses usages d'un chaudronnier (en ancien français, le terme de « pairol » désigne un chaudron) ; le **taillandier**, s'il réalise lui-aussi des ustensiles de cuisine, confectionne également des outils agricoles, les uns et les autres ayant la particularité d'être tranchants.



Rien d'étonnant à ce que le **bâtier** fasse penser à l'âne bâté : fabricant de selles grossières (par opposition au sellier) pour les animaux

de bât, il produisait et vendait tout le matériel nécessaire aux bêtes de somme (principalement les ânes et les mulets).

Le titre d'inspecteur des enfants

éveille votre suspicion ? Il s'agissait pourtant d'un métier tout à fait respectable, ancêtre de l'inspection des affaires sanitaires et sociales. Ils ont été institués par le décret du

19 janvier 1811, concernant les enfants trouvés ou abandonnés et les orphelins pauvres. Ces inspecteurs étaient chargés de les visiter au moins deux fois par an. C'est également ce décret qui a entériné la présence d'un tour (comme celui de la Charité) dans chaque hospice destiné à accueillir les enfants trouvés.



SAMEDI 22 MARS

SQUARE DE LA PAIX - 15H15



Crédit image : © AdobeStock / Réalisation : Communication Ville de Mâcon - Licence : 1-1098478

